



Formulaire de Renseignements sur la Caution—Section de l'immigration

Instructions et information importantes

Qui devrait utiliser ce formulaire

Les personnes qui proposent d'agir à titre de caution pour une personne détenue.

À quoi sert ce formulaire?

En tant que caution, vous déposerez ou mettrez en gage une somme d'argent afin de garantir que la personne détenue respectera toutes les conditions de l'ordonnance de mise en liberté. Le présent formulaire vise à aider la Section et les parties à évaluer si vous êtes apte à assumer la fonction de caution.

Comment présenter le formulaire dûment rempli :

Veillez remplir le formulaire avant le contrôle des motifs de détention et l'envoyer à la Section de l'immigration et à la partie adverse (c.-à-d. à l'Agence des services frontaliers du Canada) le plus tôt possible. La Section de l'immigration accepte les documents envoyés par courriel, par télécopieur ou par service de messagerie et ceux remis en main propre. Les coordonnées de chaque bureau régional se trouvent sur le site Web de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada : <https://irb-cisr.gc.ca/fr/contact/Pages/contact3.aspx>. Veuillez communiquer directement avec l'Agence des services frontaliers du Canada pour obtenir ses coordonnées.

Documents à l'appui :

Veillez apporter au contrôle des motifs de détention tout document pertinent démontrant que vous êtes apte à assumer la fonction de caution, par exemple une lettre d'offre ou un talon de chèque de paye attestant votre emploi, des renseignements bancaires, des documents hypothécaires, un acte de propriété ou tout autre renseignement démontrant vos actifs.

Que se passe-t-il lors du contrôle des motifs de détention?

Une fois que la Section de l'immigration l'aura reçu, votre formulaire sera examiné par la Section et les parties au contrôle des motifs de détention, au cours duquel la Section décidera d'ordonner ou non la mise en liberté de la personne détenue et, le cas échéant, déterminera quelles conditions de mise en liberté doivent lui être imposées. Sauf indication contraire de la Section ou d'une partie, vous devez assister au contrôle et être prêt à répondre à des questions supplémentaires. Le conseil de la personne détenue peut vous informer de l'heure et de la date du contrôle et vous préciser comment vous connecter si le contrôle a lieu virtuellement. Bien que vous ne soyez pas tenu de remplir le Formulaire de renseignements sur la caution, vous **devez** être prêt à fournir tous les renseignements pertinents demandés dans le formulaire. Le Formulaire de renseignements sur la caution ne vous dispense pas de l'obligation d'être prêt à témoigner au contrôle selon les instructions de la Section.

Protection des renseignements personnels :

Le respect de votre vie privée et la protection de vos renseignements personnels sont importants pour nous. La collecte, l'utilisation et la communication des renseignements que vous fournissez sont protégées par la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et les autres lois fédérales applicables. En vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels et de demander que des modifications y soient apportées s'ils sont erronés. Dans certaines circonstances, nous pouvons communiquer vos renseignements sans votre consentement, mais nous ne le ferons que si la loi le permet.



Renseignements sur la personne détenue pour laquelle un cautionnement est offert :

Nom complet de l'intéressé :

Prénom :

Nom de famille :

Numéro de dossier de la SI :

Identificateur unique de client (IUC) :

Renseignements sur la caution proposée :

Prénom :

Nom de famille :

Statut d'immigration au Canada :

Citoyen canadien

Résident permanent

Autre, veuillez préciser :

Adresse du lieu de résidence :

Nom et numéro de la rue :

Ville :

Province :

Code postal :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone pendant la journée :

Lien entre la caution proposée et la personne détenue :

Quel est votre lien avec la personne détenue (par exemple, parent, ami, collègue)?

Depuis combien de temps connaissez-vous la personne détenue? _____

La personne détenue habitera-t-elle avec vous? Oui Non

Dans la négative, où la personne détenue habitera-t-elle et comment vous assurerez-vous qu'elle respecte les conditions de sa mise en liberté?



Renseignements financiers sur la caution proposée :

Votre profession :

Nom et adresse de votre employeur :

Nombre d'années à votre lieu de travail actuel : Revenu annuel actuel :

Montant total des économies (par exemple, argent déposé dans les comptes bancaires ou investissements) :

Montant total des dettes excluant la dette hypothécaire (par exemple, solde impayé d'une carte de crédit ou d'un prêt automobile) :

Propriété

Êtes-vous propriétaire d'une maison, d'un appartement de copropriété ou d'un autre bien? Oui Non

Dans l'affirmative, êtes-vous l'unique propriétaire du bien? Oui Non

Dans la négative, indiquez le nom des autres copropriétaires :

Adresse de la propriété :

Nom et numéro de la rue : Ville :

Province : Code postal :

Prix d'achat de la propriété : Année d'achat : Dette hypothécaire actuelle liée à la propriété :

Montant du cautionnement offert :

Cautionnement en espèces (dépôt) : Garantie de bonne exécution :



Un cautionnement en espèces est une somme d'argent que vous déposez auprès de l'Agence des services frontaliers du Canada pendant la période où vous agissez à titre de caution.

Une garantie de bonne exécution est une somme d'argent que vous vous engagez à verser à l'Agence des services frontaliers du Canada si la personne détenue ne respecte pas les conditions de sa mise en liberté.

Veillez noter que la Section de l'immigration détermine le montant du cautionnement lors du contrôle des motifs de détention. Il incombe à l'Agence des services frontaliers du Canada de vous informer de la méthode de dépôt du cautionnement en espèces, ainsi que de l'évaluation à effectuer pour la garantie de bonne exécution. La Section de l'immigration ne peut pas décider s'il y a lieu de rembourser le cautionnement ou de rendre exécutoire la garantie.

Pour en savoir plus sur le rôle et les responsabilités d'une caution, veuillez consulter la fiche d'information intitulée Renseignements sur la caution, qui se trouve sur le site Web de la CISR à l'adresse suivante : <https://irb-cisr.gc.ca/fr/fiche-information/Pages/ib-ic.aspx>.